



## ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CVLG DU 26 MARS 2021

1. Le mot du président
2. Approbation du P.V. de l'assemblée générale 2020 (cf bulletin de vote en annexe)
3. Rapports annuels du CVLG pour 2020
  - Rapport du président
  - Les « résultats » de la navette
  - La fluctuation des membres
  - Les professionnels de l'École et de la buvette
  - La comptabilité
  - Rapport des vérificateurs aux comptes
4. Approbation des comptes 2020
5. Décharge du Comité du CVLG pour l'exercice 2020
6. Vote sur le montant de la cotisation membre actif, dite « cotisation famille » et d'un plan d'incitation pour les moins de 30 ans à rejoindre le Club
7. Élection du Président et du Comité du CVLG pour 2021
8. Élection des vérificateurs aux comptes du CVLG 2021
9. Divers :
  - 9.1 Retour sur le sondage du mois d'octobre
  - 9.2 CGPACG
  - 9.2 Mail de Yannick

Le Comité du CVLG



## **1. Le mot du président**

Suite aux problèmes sanitaires liés au COVID19, le comité a pris la décision de repousser l'AG initialement prévue fin février à fin mars, espérant ainsi pouvoir nous réunir comme à notre habitude.

De fait, le comité aurait préféré organiser une AG en bonne et due forme mais la situation actuelle rend toujours cette AG impossible à réaliser en présentiel.

L'étude d'une AG en visioconférence a bel et bien été envisagée mais difficile à mettre en place efficacement de par la cinquantaine de personnes habituellement présente à l'AG. Le comité a donc pris la décision d'effectuer cette AG par écrit et ce, en plusieurs étapes:

### **Étape 1 : vendredi 26 mars 2021**

Diffusion des documents de l'AG et de votes par e-mail, par courrier postal et sur le site CVLG. (Annexes: documents comptable, fiche de vote)

### **Étape 2 : mercredi 14 avril 2021 de 19h à 20h**

Visio-conférence pour répondre aux questions spécifiques des membres.

### **Étape 3 : dès le 19 avril 2021**

Dépouillement des votes reçus par mail et par courrier par le comité et d'éventuels scrutateurs qui se seraient annoncés au préalable.

### **Étape 4: avant fin avril 2021**

Rédaction et publication du PV de l'AG sur le site du CVLG, ainsi que le résultat des votes.

Nous espérons que cette "formule" d'AG vous conviendra au mieux et nous vous invitons à bien vouloir remplir de bulletin de vote annexé d'ici le **18 avril 2021 inclus**, par mail ou par courrier.

**Votre vote est indispensable pour l'acceptation du comité 2021 ainsi que la réalisation du PV de cette A.G. nécessaire à diverses fins administratives indispensables au bon fonctionnement du CVLG (Attribution des droits d'accès aux comptes du club par le nouveau trésorier par exemple...).**

**A noter également que comme le prévoient nos Statuts (art. 25), seuls les membres actifs s'étant acquittés du montant de leur cotisation 2021 au moment de la réception de leur bulletin de vote verront celui-ci pris en compte.**

Vous remerciant de votre compréhension en ces temps particuliers, le comité vous souhaite une bonne lecture.



## 2. Approbation du PV de l'AG 2020

✂ **Merci de remplir le bulletin de vote situé en dernière page.**

Nous aurons l'occasion de répondre à vos questions lors de la visioconférence agendée le **14 avril 2021 de 19h à 20h.**

Vous pouvez également nous envoyer un courriel au : [secretariat@vol-libre-geneve.ch](mailto:secretariat@vol-libre-geneve.ch).

## 3. Rapports du CVLG

### Rapport du président:

#### Rétrospective

*[Février 2020]*

*Nouveaux membres du comité*

L'année 2020 débute avec l'arrivée au comité de Zora et de Olivier, tous deux élus lors de l'AG du 28.02.2020.

Durant sa présentation, Zora s'est proposée à son entrée au comité d'améliorer et moderniser la communication entre les membres et le comité grâce aux techniques actuelles (Facebook, Email, etc...).

Olivier apporte sa pierre à l'édifice en aidant et guidant le comité au travers des voies légales indispensables au club.

Tous deux ont durant cette année 2020, prouvé leur intérêt pour le CVLG lors des comités et des relations comité/membres. Nous les en remercions chaleureusement.

*[Mars 2020]*

*Fermeture du site de vol du Salève*

La fermeture des frontières par la France #COVID19 force notre club à prolonger notre saison "d'hivernage". La plupart des pilotes ont eu l'occasion de se rendre sur d'autres sites en Suisse encore ouverts et de pratiquer leur passion. La FSVL a cependant appelé ses membres à limiter la pratique afin d'éviter une éventuelle surcharge des hôpitaux.

Stéphane, est également en attente d'une reprise de son activité de chauffeur.

*[Avril 2020]*

*Fermeture des buvettes et clubs sportifs*

Le conseil fédéral décrète la fermeture des buvettes et des clubs sportifs tout en laissant un certain flou dans la mise en pratique de ces décisions. Le comité décide alors de baliser le terrain d'atterrissage et d'afficher clairement les directives cantonales afin de responsabiliser ses membres.

*[Avril - mai 2020]*

***Police au terrain:***

Suite aux directives cantonales, le CVLG a reçu à deux reprises la visite de la police municipale de Veyrier et de la police cantonale lui rappelant les règles à suivre en ces temps de COVID. Et pour cause, une dizaine de membres pratiquant du gonflage, alors que les directives encore floues autorisaient un maximum 5 personnes.

Afin de détendre les relations entre la police et le CVLG et clarifier au mieux la situation, Olivier a pris contact avec la commune, mais malheureusement sans grands résultats ...



## *Aménagement de l'atterro de Troinex:*

Franck-Johann et Raphael rencontrent la Fondation Trajets et prennent connaissance du changement de sa direction.

Franck-Johann en profite pour finaliser avec Trajets la mise en place d'une séparation végétalisée "sauvage" entre les zones d'atterro et de pliage.

*[Juin 2020]*

### **Réouverture CVLG**

L'ouverture des frontières par la France et l'assouplissement des autorités suisses permettent à Stéphane, notre chauffeur navette, de reprendre du service après quelques adaptations de la navette limitée à 5 personnes pour des raisons sanitaires.

L'École peut également, sous conditions, reprendre en partie son service. Les vols biplaces restent cependant interdits.

Le 15 juin, Tof organise un apéro d'ouverture.

Le cours d'aérogologie de Stéphane Citerlet, réparti sur 5 séances, rencontre un beau succès avec une dizaine de membres du CVLG

*[Juillet 2020]*

### **Soirée "revoler en toute confiance"**

La soirée organisée par Zora avec la participation de l'École (Gilles et Arnaud) a attiré une vingtaine de personnes et fut un grand succès.

Concernant les repas des membres participants, la facture de 452CHF, a été intégralement prise en charge par le CVLG.

Un montant de 400 CHF a également été voté par le comité pour la rémunération des heures de travail de Gilles et Arnaud (Présentation, heures de préparation, fournitures, etc...)

*[Aout 2020]*

La soirée météo de Francis, comme à son habitude, a rencontré un beau succès avec une vingtaine de participants.

Deux sorties au Grand Bornand ont également été proposées aux membres par Francis.

*[Septembre 2020]*

### **Journée de travail**

La journée de travail du 5 septembre nous a permis d'effectuer l'entretien du CVLG et des sites de décollages.

Aux travaux habituels (Tonte gazon, peinture des tables et bancs, huilage terrasse, etc...) s'est ajouté un beau projet: La préparation de la nouvelle zone de parking vélo pouvant accueillir pas moins de 12 engins.

Plus tard dans la saison, le comité décidera d'ajouter des prises électriques pour la recharge des batteries/vélos électriques.



[Octobre 2020]

## **Soirée pliage de parachutes**

En quelques jours seulement 30 personnes se sont inscrites et ont fait de cette soirée de pliage (à Meyrin) organisée par Zora et Francis un franc succès !

Une nouvelle édition sera planifiée dès que les mesures sanitaires le permettront.

[Novembre 2020]

Zora présente au comité les résultats du sondage qu'elle avait envoyé aux membres par courriel et disponible sur le site internet. 37 membres ont répondu.

Certains points du sondage ont été traités, quant aux points restants, ils seront traités lors de la saison 2021.

[Décembre 2020]

François Schaffroth a proposé une journée d'entretien de la navette. 4 Personnes ont répondu présents ! Un grand merci à François et aux dévoués participants.

Le comité a été informé par l'École et la FSVL des nouvelles restrictions dans la pratique professionnelle des vols biplaces "internationaux". Francis a contacté la FSVL à ce sujet, mais la situation reste néanmoins floue entre la Suisse et la France.

[Durant la saison 2020]

## **Manifestations**

Suite aux directives liées au COVID et pour des raisons d'organisation les activités, ci-dessous, n'ont pas pu avoir lieu en 2020.

- La soirée de bienvenue d'octobre, ultime TOF,
- Le week-end treuil,
- Le carnaval,
- Le stage de "désabrissage",

A voir ce qu'il en sera pour 2021...

## **Entretiens des balises et WEBCAM**

Francis a poursuivi ses activités d'entretien des balises et webcam (PiouPiou) ainsi que les relations avec ROMMA (Propriétaire de la balise des crêts). Merci à lui !

Faits marquants et décisions du comité en 2020 :

## **[Communication et site internet]**

A diverses reprises, notamment depuis 2019, le comité a été sollicité afin de donner des explications sur les pages internet du CVLG hébergées sous une rubrique du site de l'École.

Historiquement (avant 2015), les deux sites internet étaient bien distincts (vitrines du CVLG et de l'École). Certains clients, potentiels, intéressés par des vols biplaces et d'écologie s'informaient auprès du Club via le site CVLG. Les pilotes brevetés quant à eux, se tournaient vers l'École pour une inscription au club. Ces confusions menaient régulièrement à de trop nombreux échanges mail.

La partie club ne nécessitant pas énormément de pages internet a donc, dans la logique de "l'époque" été mise sous une rubrique du site de l'École et ce pour simplifier les recherches des clients de l'École ou futurs membres volants du CVLG.

A cela s'ajoutait au sein du comité une confusion (ou des interrogations) entre le site vitrine CVLG et le site "administratif" (gestion des membres) dont l'interface nécessite éventuellement aussi une mise à jour.

A défaut de volontaire auprès de nos membres, des devis indicatifs de réfection du site internet vitrine ont été réalisés.

Pour faire suite à ces questionnements venant de nos membres, nous avons mis en place un groupe de travail (Nins et Ivann) chargé d'investiguer sur les avantages et inconvénients d'une éventuelle séparation des sites (École et CVLG) et de redéfinir un cahier des charges précis pour la réfection éventuelle du site vitrine CVLG voire même du site dit "administratif".

Ces investigations seront poursuivies la saison prochaine 2021. Le résultat sera présenté et soumis aux membres avant la décision.

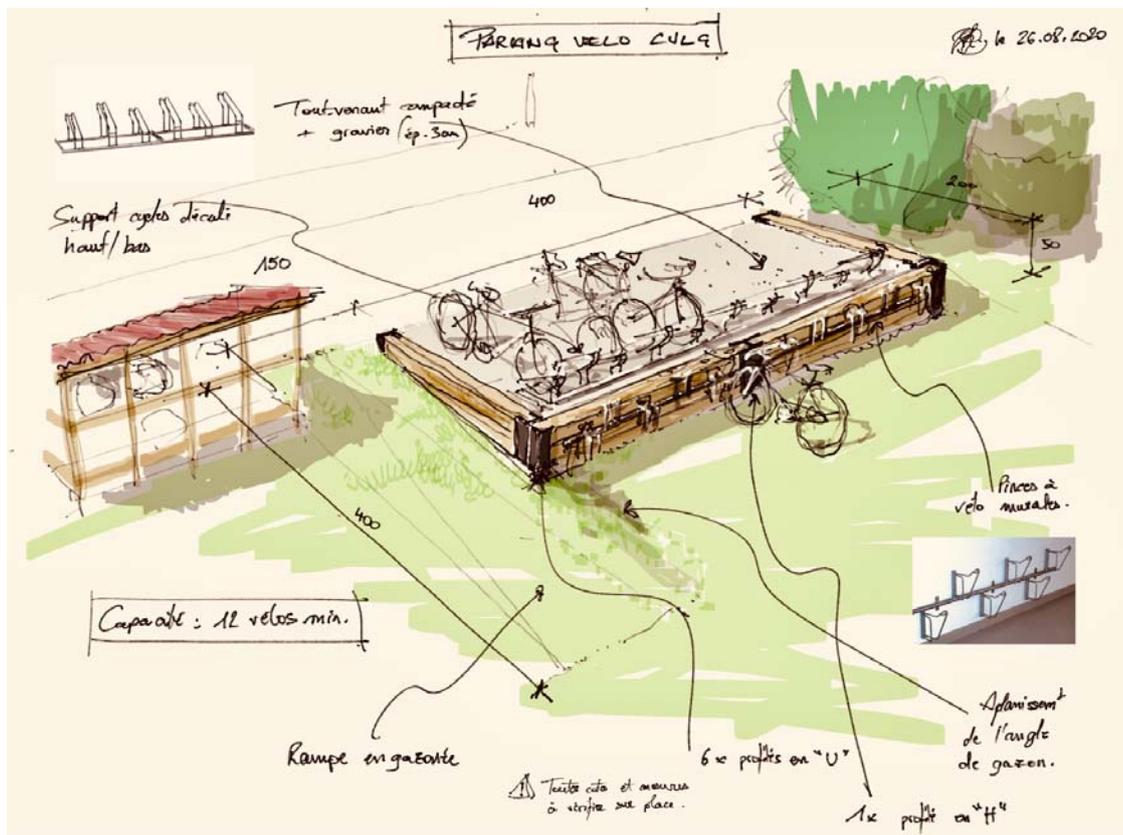
### [Rénovation du parking à vélo]

Depuis quelques années, le parking à vélo situé vers le club house est victime de son succès par un élan écologique et sportif des membres du CVLG.

Franck-Johann, qui a déjà quelques succès à son actif, a présenté lors du comité, un projet de rénovation du parking permettant ainsi d'accueillir une bonne douzaine de bicycles.

Le comité accepte à l'unanimité le projet, il est emballé, par son aspect esthétique autant que pratique et prévoit même d'équiper ce parking de prises 230 V permettant la recharge des vélos électriques. Les chargeurs/batteries restent cependant sous la responsabilité des utilisateurs.

Dans le registre entretien & environnement, le chemin d'accès au club sera au programme 2021 pour rénovation et dans la mesure du possible, en partenariat avec la fondation Trajets.





## ***[Partenaires du CVLG, École & Buvette]***

Sans surprise, la période COVID est relativement difficile à vivre pour les professionnels de l'École et de la buvette sis sur le terrain loué par le CVLG.

Alors que l'École tente de combler ce manque en travaillant sur la vente en ligne de matériel, Tof et la buvette peinent à y trouver leur compte durant la saison. Une issue dans la "vente à l'emporter" ne permet pas non plus, de combler le manque à gagner lié aux directives COVID'19. Au fil de la saison, Tof a mis en place les paiements par TWINT et REVOLUTE.

Stéphane quant à lui, a repris son activité de chauffeur navette au mois de juin.

Sur fond d'une saison difficile, de finances saines et après la demande de la part de professionnels non en place sur le terrain, le comité décide, afin de promouvoir les acteurs de notre sport d'octroyer un ajustement de certaines de nos recettes 2020, à savoir:

Une réduction de 50% de l'avance initiale des autres professionnels ayant accepté la "convention pro" soit (200 CHF pour 2020)

Une réduction de 50% du loyer à l'École (Soit 1'585CHF pour 2020)

Sur sa demande, Tof voit son loyer réduit de quelque 25% soit 3000CHF pour 2020.

En tant qu'employé direct du CVLG, le comité a décidé en début de saison de maintenir la prime de base à 700 CHF/mois pour Stéphane, notre chauffeur navette.

Comme ces deux dernières années, le contrat de service entre le CVLG et l'École a été maintenu. Ce précieux partenariat permet de maintenir un bon niveau de service aux membres.

L'École réalise pour le compte du CVLG, la vente de ticket navette, le paiement des cotisations, et la mise à jour des coordonnées membres.

Certains après-midi, la navette de l'École est également mise à disposition (sous contrat) du CVLG. C'est la fameuse navette en renfort, qui est conduite généralement par Téo depuis presque 4 ans, permettant ainsi de déposer un maximum de pilotes aux décollages lorsque cela est nécessaire. Le comité tient à remercier Téo pour sa disponibilité.

## ***[Autres partenaires du CVLG et professionnels membres CVLG]***

Afin de suivre de près le projet "Partenaires Professionnels CVLG" lancé en 2019, le comité avait prévu 2 à 3 rencontres annuelles avec Céline et Patrick, tous deux signataires du projets (du moins pour la saison 2020).

Le manque d'activités, non représentatif d'une saison normale n'a pas encore permis la tenue de ces rencontres.

Le comité a eu vent d'un conflit entre un professionnel non signataire de la convention et l'école durant la saison. Aucun autre évènement n'ayant été signalé depuis, le comité reste en retrait mais sera plus attentif durant la saison 2021...

## ***[Poste de chauffeur CVLG]***

Au mois d'octobre, une entrevue avec Stéphane, Zora et Raphael a eu lieu. Il a été signifié à Stéphane la fin de son contrat, ainsi que les raisons pour lesquelles il y a été mis un terme. Il a également été informé que le descriptif du poste de chauffeur serait mis à jour, et le poste publié en début d'année 2021.

En réponse à cette ouverture de poste de « chauffeur navette », 3 dossiers ont été retenus. Zora et Nins ont mené les entretiens avec les 3 candidats.



Le choix du comité s'est porté sur M. Aomar MEZAOUR

Il est prévu qu'Aomar débute à l'heure d'été, cette année le dimanche 28 mars, pour autant que les mesures sanitaires, la législation inter-frontière, ainsi que la météo, nous permettent de reprendre nos activités.

Vous aurez l'occasion de le rencontrer lors de votre venue au Club, et nous vous demandons de lui réserver un accueil chaleureux. Lui, est très impatient de faire votre connaissance !

Les horaires (habituels) de la navette sont les suivants :

Mardis à vendredis : de 16h à 20h

Samedis et dimanches : de 12h à 20h

D'autre part, il est envisagé qu'en fonction de la disponibilité de M. Mezaour, de la météo, et d'un nombre de participants intéressés égal ou supérieur à 5 (chauffeur non compris), la navette puisse monter en-dehors de ces créneaux horaires. Nous devons encore définir la logistique autour de cette possibilité accrue de pouvoir atteindre les sommets du Salève, et nous reviendrons vers vous, lorsque ce sera mis en place.

## Rapport sur l'exercice de la navette

Le comité tient une fois de plus à remercier chaleureusement Piepie pour son implication dans le suivi de l'exercice navette et la vente de cotisations ou de tickets.

Il informe Raphael que quelques incohérences persistent entre le nombre de membres enregistrés par le terminal à carte et le nombre de membres indiqués sur l'enveloppe par le chauffeur. Ce problème, en partie d'ordre technique devrait être résolu au mieux après une petite maintenance de printemps qui a eu lieu récemment.

Piepie nous présente les statistiques de la navette CVLG pour la saison :

|  |               |
|--|---------------|
| <b>Nombre de pilotes ayant pris la navette</b> | 1'083 pilotes |
| <b>Nombre de navettes</b>                      | 180 navettes  |
| <b>Kilomètres parcourus</b>                    | 4'640 km      |
| <b>Quantité gasoil utilisé</b>                 | 473 litres    |
| <b>Montant dépensé en gasoil</b>               | 748 CHF       |
| <b>Moyenne de passagers par navette</b>        | 6 passagers   |

## Rapport sur la fluctuation des membres

Un énorme merci à Piépié qui a œuvré dans l'ombre ces deux dernières années pour maintenir à jour la base de données membres (cotisations, statuts des membres, coordonnées, etc...) en effectuant (trop souvent) des rappels de cotisations nécessaires au bon fonctionnement du CVLG.



Cette année, il a été accompagné par Zora qui a rejoint le comité lors de la dernière AG. Tous deux ont œuvré conjointement et effectué un travail remarquable nous permettant ainsi d'avoir une base de données saine.

Zora nous présente les statistiques :

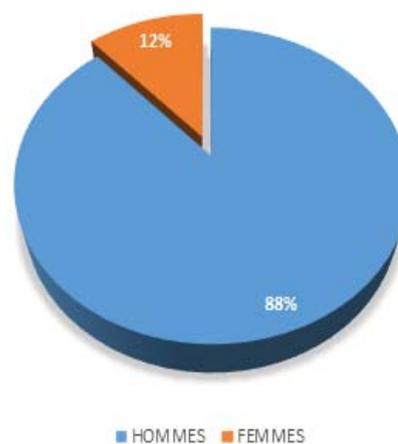
### Situation en décembre 2020:

|                       |     |
|-----------------------|-----|
| Membres ACTIF         | 284 |
| Membres SYMPATHISANTS | 55  |
| Membres ELEVES        | 23  |
| Membres D'HONNEUR     | 7   |

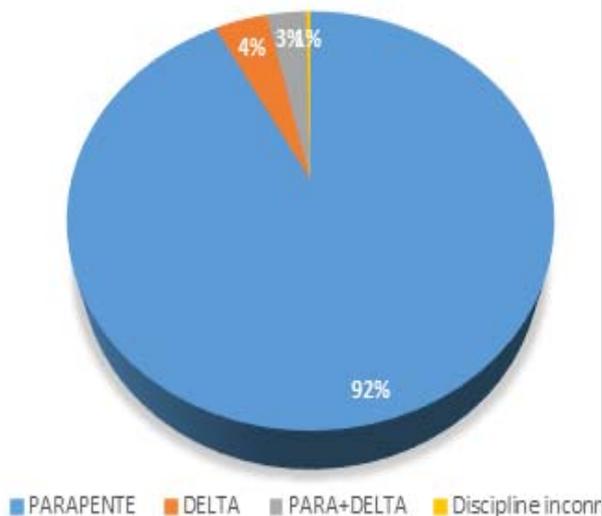
Répartition des statuts des membres



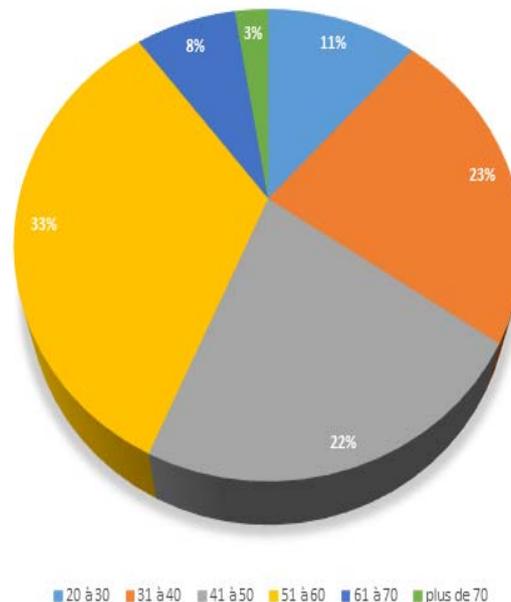
Répartition hommes/femmes



Répartition selon discipline



Répartition selon âge





## Rapport des professionnels de l'École

Message de l'école par Christian :

*Bonjour à toutes et à tous,*

*Voici le rapport de l'école pour la saison 2020.*

*Cette année très particulière liée à la pandémie, nous aura causé quelques cheveux blancs de plus.*

*Entre le confinement annoncé jusqu'à la fin du mois de mai et la fermeture des frontières jusqu'au 22 juin, nous avons perdu une bonne partie de la saison et avons craint le pire, si nous devions subir de nouvelles restrictions de vols.*

*La saison avait donc commencé avec de très mauvaises perspectives, mais heureusement, dès la réouverture du site, les conditions météo ont été avec nous pour nous offrir de bonnes conditions de vol jusqu'à la fin du mois de septembre.*

*Heureusement, le confinement n'a pas eu que des effets négatifs, il a également motivé les gens à se tourner vers la pratique d'activités de plein air. Nous avons ainsi pu former de nombreux nouveaux pilotes (seulement 20 % de moins que les saisons précédentes).*

*Pour les vols biplaces, c'est la perte des premiers mois de la saison et les restrictions de vol des avions nous privant de la clientèle étrangère qui nous ont impacté de manière plus directe (50% de vols en moins).*

*Pour la vente de matériel, grâce au soutien de bien des membres du club et la mise en place d'un site de vente en ligne, nous avons réussi à conserver le volume de vente et même à effectuer une légère croissance.*

*Le bilan est donc positif au vue des circonstances et nous sommes confiants pour la saison à venir.*

*Nous profitons de ce message pour vous remercier de votre soutien qui nous a permis, malgré une année difficile, de tenir le cap et de pouvoir conserver tous les membres de l'équipe.*

*Nous espérons vous revoir bientôt et nous vous souhaitons une très belle saison de vols 2021.*

*Christian et toute l'équipe Paradelta*



## **Rapport de la comptabilité**

Jean-Joseph nous présente son compte-rendu pour 2020:

Les comptes bouclés au 31 décembre 2020 se soldent par un bénéfice de CHF 2'194.12, ceci après amortissements de CHF 11'926.-

Le cumul des amortissements s'élève à CHF 98'585.80.

Alexandre Bossard et Jean-François Veuve ont procédé à la vérification des comptes en date du 23 mars 2021.

Les vérificateurs considèrent que la comptabilité est tenue de manière exacte et proposent d'en donner décharge au comité.

**Vous trouverez les comptes dans les annexes.**



## Rapport des vérificateurs de comptes

### ASSOCIATION CVLG

### RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Nous soussignés avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice clôturé le 31 décembre 2020.

Nous avons constaté que :

- le bilan au 31 décembre et le compte d'exploitation de l'exercice affichant un bénéfice net de CHF 2'194.12, concordent avec la réalité ;
- la comptabilité est tenue régulièrement et proprement.

Nous proposons donc à l'Assemblée Générale d'accepter les comptes de l'exercice 2020 et de donner décharge au comité avec remerciements.

A Genève, le 23 mars 2021

Les vérificateurs des comptes

Alexandre Bossard

Jean-Francois Veuve

Le comité remercie Alexandre, Jean-François et Jean-Joseph qui cette année, n'ont pas eu l'occasion de se réunir autour d'une table selon la tradition.



## **4. Approbation des comptes 2020**

✂ **Merci de remplir le bulletin de vote situé en dernière page.**

Nous aurons l'occasion de répondre à vos questions lors de la visioconférence agendée le **14 avril 2021 de 19h à 20h.**

Vous pouvez également nous envoyer un courriel au : [secretariat@vol-libre-geneve.ch](mailto:secretariat@vol-libre-geneve.ch).

## **5. Décharge du comité**

✂ **Merci de remplir le bulletin de vote situé en dernière page.**

## **6. Vote sur le montant des cotisations**

### A) Prime jeunes

Le club devient un club « âgé ». Pour inciter les jeunes générations à nous rejoindre, le comité propose d'offrir 6 montées aux moins de 30 ans par année, laissant la cotisation inchangée à 150CHF.

### B) Réduction familial

De plus, dans le cercle familial et principalement avec des enfants en études qui pratiquent aussi le vol libre, l'ensemble du montant des cotisations peut rapidement prendre l'ascenseur. Le comité vous propose donc de voter favorablement à une cotisation « famille ». Le/a conjoint/e et les enfants vivant sous un même toit (*avec justificatif*) paieraient, une cotisation réduite de 50 CHF, soit 100 CHF par membre (L'un des membres reste à 150 CHF).

Pour ces deux objets soumis au votes:

✂ **Merci de remplir le bulletin de vote situé en dernière page.**



## **7. Démissions, élection du président et du comité 2021**

Jean-Joseph quitte le comité et cède sa place de trésorier / comptable.  
Raphael quitte également le comité, sa place de président est vacante.

L'ensemble du comité les remercie chaleureusement pour leur implication au sein du club ces dernières années et leur souhaite de bons vols.

### **Les membres qui se représentent :**

Franck-Johann Bodenman souhaite rester au comité, ses prestations de porte-parole sont au moins à la hauteur de sa diplomatie.

Olivier Dunant, guide le comité sur de bonnes voies «légales» en plus de ses talents de rédacteur en chef des PV.

Francis Pauchard, pilier et mémoire du club, souhaite rester en place. Il est un excellent conseiller et vice-président.

Zora Chappatte, curieuse, méticuleuse et vivace, possède selon le comité, toutes les capacités pour mener les comités le temps que le président soit élu à postériori.

### **Les membres qui souhaitent rejoindre le comité :**

François Schafroth, est un ancien membre du comité qu'il a quitté en 2015. Il se propose de revenir et reprendre la trésorerie du CVLG et de pouvoir également s'impliquer dans l'organisation d'évènements.

Aron Liebkind (Nins), ayant déjà participé à quelques comités, souhaiterait s'impliquer plus et donc rejoindre le comité 2021. Il travaille actuellement avec Ivann sur la question du site internet et se propose d'être le répondant principal pour le nouveau chauffeur de la navette CVLG.

Ivann Milenkovic, a également des comités à son actif. Calme et posé, il souhaite aussi apporter sa pierre à l'édifice chargé de communication.

Tout autre membre désirant également rejoindre le comité cette année est prié de le mentionner sur son bulletin de vote. Nous organiserons alors des élections lors une assemblée extraordinaire dans le courant de l'année.

En attendant impatiemment l'opportunité d'une soirée de bienvenue autour d'un verre au club, nous vous invitons à rencontrer avant le vote ce nouveau comité durant la séance en visio-conférence de questions/réponses qui aura lieu le 14 avril.

**✂ Merci de remplir le bulletin de vote situé en dernière page.**

**✂ Si vous êtes intéressé de rejoindre le Comité,  
merci de vous annoncer dans le bulletin de vote en dernière page.**



## **8. Election des vérificateurs aux comptes 2021**

**✂ Si vous êtes intéressé, merci de vous annoncer dans le bulletin de vote en dernière page.**

Les vérificateurs seront élus à posteriori lors d'une soirée au cours de l'année 2021.

## **9. Divers**

Retour sur le sondage du mois d'octobre par Zora

En octobre 2020, nous vous avons proposé de participer à un sondage, permettant au Comité d'identifier vos envies, besoins, mais également joies et idées en tant que membres du CVLG.

Nous aurions aimé pouvoir vous présenter les résultats en détail, avant même l'AG, mais la pandémie a quelque peu bousculé notre calendrier, une fois de plus. Ce n'est qu'une partie remise et nous espérons sincèrement pouvoir le faire très prochainement, de façon participative et amicale, tellement plus sympa que par visioconférence ou simplement via une communication papier.

Cependant, nous aimerions ici vous donner déjà quelques indications et, peut-être, attiser encore plus votre curiosité pour la suite.

37 personnes ont répondu au questionnaire en ligne proposé et de nombreuses idées ont été partagées.

Nous les avons classifiées en 6 thèmes principaux :

- Formation continue
- Infrastructure / Organisation
- Navette
- Communication / Promotion du Club
- Manifestations
- Sorties / Voyages

L'évènement que nous aimerions pouvoir organiser autour de ce sondage a pour but, évidemment de présenter les résultats en détail, de pouvoir répondre aux questions posées ou que les résultats peuvent susciter, mais également, et surtout, de pouvoir également vous faire participer à l'élaboration des solutions, si cela vous dit. Et au vu des réponses que vous nous avez donné sur ce thème, nous savons d'ores et déjà que plus de 20 d'entre vous sont partants...

Il y a évidemment parfois des contraintes que ce soit au niveau légal, de sécurité ou encore de coût qui rendent certaines propositions irréalisables en l'état, mais on peut toujours en parler pour trouver des alternatives...

Quoi qu'il en soit, nous nous réjouissons déjà de mener ce joli projet avec vous et piaffons d'impatience à l'idée de pouvoir enfin vous donner tous les détails à ce sujet, en live !



Email de Yannick Flugi

Dans son courriel du 22.03.21, Yannick demande des éclaircissements sur un certain nombre de points concernant les comptes 2019 envoyés préalablement par le comité. Les comptes 2020 n'ayant pas encore été validés par les vérificateurs.

Ses demandes concernent les points suivants :

- **Les frais des réunions comités**
- **Honoraires extérieurs**
- **Prestation externes conduites**
- **Cotisations, dons, pourboire**
- **Frais de port**
- **Entretien des locaux et matériel**
- **Si les factures d'eau et d'électricité ont été partagés avec l'École.**

Ces points étant régulièrement abordés lors des AG et au bénéfice des membres sur la ventilation de ces frais, le comité répond volontiers à ces questions.

### **[Frais de comité]**

- Ils correspondent à la prise en charge des boissons par le CVLG lors des séances de comité ou lors de réunions avec des membres tels les vérificateurs des comptes. Les frais de repas étant pris en charge par les membres du comité à titre privé. En 2020, ce montant est significativement réduit ; la majorité des séances s'étant en effet déroulé par visio-conférence !
- Ils comprennent également la location d'une salle pour l'AG et l'apéro qui l'accompagne.

### **[Honoraires extérieures]**

- Les remboursements des frais de produits de nettoyage, papier toilettes, etc.
- A un montant convenu avec l'École pour la participation aux frais de la navette, propriété de l'École (Assurances, entretien, etc.) et y compris le montant pour la saison 2018 que Raphael a tardé à transmettre au trésorier.
- D'autre part, à une rétrocession du montant de tickets encaissés par le Club lorsque les membres utilisent une navette école ou biplace pour se rendre sur leur site de vol.
- A des frais « administratifs » selon le contrat de service avec l'école pour la gestion de la recharge des cartes de membres, encaissement de cotisations, mise à jour ponctuelle des adresses, distribution d'autocollants, etc...

### **[Prestations de conduites externse]**

- Elles correspondent, d'une part au défraiement de Téo et ce, au même tarif que le chauffeur CVLG lors de la conduite de la navette de l'École pour le compte des membres du CVLG.

### **[Cotisations, dons, pourboires]**

- Le CVLG est membre de l'AGS (association genevoise des sports), de la FSVL et de la FER-CIAM, impliquant ainsi des cotisations annuelles fixes.
- Dans le cadre d'une bonne collaboration avec les autorités (commune Troinex, Skyguide) et sur demande, le comité peut être amené à décider de l'octroi de « Bons » biplaces.
- Le remboursement aux membres du CVLG des frais de compétitions plafonnés à 300 CHF par personne et par année dans le but d'inciter les membres à pratiquer notre sport dans le cadre de la compétition (selon l'une des AG précédentes)



## **[Frais de ports]**

- Frais d'envoi des cotisations par courrier postal + report des frais d'envoi 2018.

## **[Entretien locaux et matériel]**

- Il s'agit de frais de matériel régulier utilisé pour la journée de travail au club ou aux décos, ou de frais occasionnel comme pour la rénovation du club-house qui risquait de s'effondrer suite à un glissement de terrain en 2019.
- La réparation et le remplacement de l'un des frigos à charge du CVLG.
- A cela s'ajoute également, les frais d'entretien des tondeuses, des webcams, des balises, et autres appareils.
- En 2019, le CVLG a également fait l'acquisition d'un robot d'arrosage.

## **[Factures d'eau et d'électricité partagés avec l'École]**

- Pour l'électricité, l'École dispose d'un sous-compteur qui a été installé depuis plusieurs années déjà. La facture est de ce fait, dissociée du club et l'école est entièrement autonome.
- Concernant l'eau, ressource essentielle que l'on trouve exclusivement à la buvette et aux WC, aucune répartition des charges ou contribution n'est demandée ni à l'École, ni à Tof, ni à aucun membre ou visiteur qui souhaite aller se soulager.

Dans son mail, Yannick traite également d'autres points remettant une fois de plus en cause la gestion du club par le comité qui est pourtant élu et/ou réélu d'année en année par les membres du CVLG lors des A.G.

## **Pour les raisons suivantes, le comité ne traitera pas de ces points dans cette A.G. :**

1. Le délai de **10 jours** pour la réception des points à débattre demandés par un membre actif lors de l'A.G. est échu (*voir statuts art. 21*).
2. **Seuls les membres actifs** ont pouvoir de vote et de ce fait, également la possibilité de donner leur point de vue sur le fonctionnement du CVLG et sa gestion par le comité (*Voir statuts art. 25*).
3. Lors d'un courrier envoyé à Yannick au mois d'août passé, le comité lui laissait le choix de se conformer aux actions mises en place et aux décisions démocratiques prises lors des A.G., notamment au sujet de la « convention pro ». Par ailleurs, le comité l'a invité à apporter une suite plus constructive pour le club.

Or, la forme et le contenu de son dernier email, ne répondent pas à cette demande.



## CGPACG

Moustique représente le CVLG qui est membre de la CGPACG (Le CGPACG est la Communauté des Groupes de Plein Air du Canton de Genève qui comprend cinq clubs). Elle rapporte chaque année un petit montant au CVLG.

### Message de Christian Perret (Moustique)

*Le Camping du Val de l'Allondon existe depuis 1972. Il y a environ 230 emplacements de caravanes, mobile-homes et zone pour des tentes. L'État de Genève en est le propriétaire. La gestion du camping est dévolue à la Communauté des Groupes de Plein-Air du Canton de Genève (CGPACG). Cette communauté est formée de cinq clubs: le CVLG, l'Auto Camping et Caravaning Club de Suisse (ACCCS), le Camping Club Genève du TCS, le Canoë Club Genève et les Weekendistes.*

*La CGPACG gère le camping, répartit les bénéfices (qui oscillent entre 3'000 et 9'000 chf par année et par club) et offre un soutien à ses clubs et associations. Le Comité de gestion du camping est formé d'un membre de chaque club et du président de la CGPACG.*

*Récemment, une société anonyme a été formée, elle est détenue à 100% par la CGPACG. Le but de cette société, Vallondon S.A., est de séparer juridiquement la gestion du camping et la CGPACG tout en gardant les bénéfices. L'autre but de cette société est d'investir dans la station d'épuration des eaux, qui devait être changée, et de promouvoir la para hôtellerie.*

Le comité le remercie chaleureusement pour son engagement.



## Le mot de la fin...

Cette année a été un défi particulier pour les membres du Comité qui a dû s'adapter rapidement aux nouvelles règles en vigueur (séance en Visio, veille et suivi de la situation sanitaire du point de vue législatif, sécuritaire, communication accrue). Hormis les séances mensuelles finissant toujours très tard, tant il y a de points à traiter, de nombreux échanges ont lieu par téléphone, WA, et mail en-dehors des séances pour continuer à faire de votre Club, un lieu convivial et sûr.

Ce travail de bénévolat, effectué la plupart du temps dans l'ombre, en plus de nos jobs respectifs et de toutes les autres contraintes et activités de nos vies personnelles est effectué avec plaisir, ainsi qu'avec un bel esprit d'échange et de collaboration.

Nous avons aussi très à cœur d'échanger avec nos membres, acceptons volontiers les critiques constructives et nous nous questionnons constamment sur la manière d'optimiser notre fonctionnement.

Dans cet esprit, nous regrettons lorsque, très rarement heureusement, nous pouvons être pris à partie de manière dénigrante et individuelle (les décisions se prenant de concert au sein du comité). Ce n'est pas dans cet esprit que nous désirons collaborer.

En tous les cas, le comité se réjouit de pouvoir vous rencontrer dans de meilleures conditions lors d'un éventuel apéro au club pour marquer le début de la saison.

Et quoi qu'il adienne des activités du CVLG, le comité vous souhaite une magnifique saison 2021, avec de très beaux vols à venir !

**Le comité 2020**

Zora, Francis, Olivier, Franck-Johann, Jean-Joseph et Raphael

## **FIN DE L'AG 2021 !**

**Le comité vous remercie d'avoir pris connaissances de ce document et vous invite à nous rejoindre le mercredi 14 avril par visio-conférence et de nous retourner votre bulletin de vote annexé au plus tard le dimanche 18 avril.**

**soit par courrier à l'adresse :** Club Vol Libre Genève  
21B rte de Bossey  
1256 Troinex

**soit par email :** [secretariat@vol-libre-geneve.ch](mailto:secretariat@vol-libre-geneve.ch)